

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/255-comprendre-l-alignement-strategique-du-si>

Comprendre l'alignement stratégique du SI

Sommaire

1. Enjeux de l'alignement stra...
2. Alignement stratégique du s...
3. Axes stratégiques et object...
4. Définition des processus mé...
 - 4.1. Les processus de prise en...
 - 4.2. Les processus de support
 - 4.3. Les processus associés
5. Fonctions
6. Urbanisation du système d'i...
 - 6.1. Principes et règles d'urb...
 - 6.2. Démarche d'urbanisation**
7. Méthodologie appliquée à l'...
 - 7.1. Identification des axes s...
 - ➕ 7.2. Elaboration des matrices
8. Annexes
 - 8.1. Liste d'axes stratégiques
 - 8.2. Liste d'objectifs opérati...
 - 8.3. Nomenclature des processu...
 - 8.4. Fonctions SI de productio...
 - 8.5. Exemple de fiche d'impact...
 - 8.6. Exemple de matrice Object...
 - 8.7. Exemple de fiche descript...

↪ 6. Urbanisation du système d'information

↪ 6.2. Démarche d'urbanisation

Etape 1 : Alignement stratégique du système d'information

Définition des objectifs pour le système d'information.

Il s'agit de :

- Identifier les axes stratégiques ;
- Identifier leur déclinaison en objectifs opérationnels ;

Définition de leur impact sur les processus

Il s'agit de :

- Identifier les processus impactés ;
- Evaluer l'impact des objectifs opérationnels sur les processus.

Etape 2 : Architecture métier

Cartographie des processus

Elle permet de visualiser les processus existants au sein de l'établissement de santé et de son environnement. Il s'agit donc :

- De représenter les processus « spécialisés » dans le contexte de l'établissement et conformément à sa stratégie ;
- De faire apparaître les nouveaux processus le cas échéant ; D'identifier un « responsable du processus » ;
- De mettre en évidence les processus fortement impactés ;
- Ainsi que les interfaces entre processus.

Description des processus

Pour chaque processus et plus particulièrement (ou prioritairement) pour ceux mis en évidence lors de l'étape 1, il s'agit de décrire :

- Les acteurs et les organisations de santé dans lesquels ils évoluent ;
- Les activités et les actions qu'ils réalisent ;
- Les flux d'information entre ces acteurs ;
- Les volumes et les fréquences des flux.

Etape 3 : Architecture fonctionnelle

Identification des fonctions du système d'information qui supportent les processus

Il s'agit de décrire les fonctions et de repérer celles qui sont communes à plusieurs processus :

- Les fonctions supportent une ou plusieurs activités, types d'acteurs... ;
- La nature des liens entre fonction peut être déduite des flux d'information entre acteurs.

Définition des blocs fonctionnels

Il s'agit de regrouper les fonctions en blocs fonctionnels (ensembles de fonctions) et de définir les contraintes aux frontières de chaque bloc (informations échangées, sécurité, qualité...) selon :

- Les règles d'urbanisme ;
- L'état de l'art (normes et standards d'architecture et de messages, de codage) et l'offre du marché.

Les critères de regroupement des fonctions prennent en compte :

- Les types de données et traitements communs à plusieurs fonctions ;
- Le volume et la fréquence des flux d'information ;
- Les types d'utilisateurs de ces fonctions.

Etape 4 : Architecture logique

Identification des composants

Il s'agit d'identifier les composants et les connecteurs qui permettent la mise en oeuvre de l'architecture fonctionnelle précédemment décrite. On identifie notamment les composants «métiers » et les composants d'infrastructure. C'est à ce niveau que peut être fait le choix d'un composant d'intégration tel qu'un EAI.

Définition de l'architecture cible

L'ensemble des composants ainsi identifiés et de leurs méthodes d'intégration constitue l'architecture cible du système d'information.

Etape 5 : Identification des projets

Comparaison existant / cible

Il s'agit d'identifier :

- Les composants à acquérir (ou nouveaux composants) ;
- Les composants existants à adapter (à intégrer, à faire évoluer...);
- Les composants existants à supprimer ou remplacer (si leur périmètre fonctionnel ne correspond plus aux besoins...).

Définition du portefeuille de projets

Il s'agit d'identifier et de décrire les projets relatifs à la mise en oeuvre des composants de l'architecture cible :

- Un projet est l'ensemble des étapes planifiées concourant au choix et à la mise en oeuvre des composants (applications, matériels...) correspondants à un bloc fonctionnel et ses interfaces, en respectant les règles d'urbanisme ;
- Un projet est caractérisé par ses coûts, ses délais, sa qualité.

Etape 6 : Macro Planning de mise en oeuvre

Définition des ordres de priorité

A définir selon :

- Les orientations résultant de l'alignement stratégique ;
- La maturité du marché ;
- La complexité du projet.

Cette dernière dépend du type de projet et des modalités d'implémentation : un projet « transversal » concernant l'ensemble de l'établissement et correspondant à l'acquisition d'un nouveau composant sera plus complexe à mettre en oeuvre que l'adaptation d'un composant existant dans un domaine restreint.

Ressources associées

MÉTHODE

Réaliser l'alignement stratégique du SI

KIT DE PRODUCTIONS

Kit "Alignement stratégique du SIH"

Glossaire

[Architecture fonctionnelle](#)

[Cartographie des processus](#)

[EAI](#)

[processus](#)

Date de parution : 01/01/2004

Télécharger la production